



## « Mais c'est qui PEGI? »

Mercredi 13 janvier //Cyber-base

Vos enfants vous réclament un célèbre jeu vidéo et bien évidemment vous voulez leur faire plaisir. Mais vous aimeriez tout de même, avant d'accéder à leur demande, vous assurer que le jeu correspond bien à l'âge de vos enfants. Et d'ailleurs, comment s'effectue l'évaluation des jeux vidéo ? Vous avez besoin d'aide, PEGI peut vous aider!

### Que signifie PEGI ?

PEGI pour « Pan Européenne Game Information », est Le système de classification par âge des jeux vidéo lancée en 2003 et utilisée dans 38 pays européens dont la France, l'Allemagne, l'Italie, le *Royaume Unis*, Belgique, Espagne, Portugal..... Cette classification a été élaborée par la Fédération européenne des logiciels de loisirs ([ISFE](#) - Interactive Software Federation of Europe).

C'est la société PEGI S.A, société belge à but non lucratif et à vocation sociale qui assure la gestion et le développement de cette classification.

Elle est constituée de différents conseils d'administration et comités dont les membres sont issus du monde du jeu, des éditeurs et concepteurs, des fabricants de consoles, des associations de professionnels, spécialistes des média, psychologues et conseillers juridiques spécialisés dans la protection des mineurs. Une commission est chargée d'étudier les plaintes d'utilisateurs ou d'éditeurs et d'y répondre.

Le système indique l'adéquation entre un jeu et l'âge de l'enfant. Elle n'évalue pas le niveau de difficulté du jeu. Un jeu estampillé du pictogramme PEGI 7 est un jeu qui selon la classification PEGI convient aux enfants de 7 ans et plus.

Le système comporte 2 niveaux d'information : un niveau correspondant à l'âge avec 5 pictogrammes représentant 5 tranches d'âges (3, 7, 12, 16 et 18 ans) mais aussi un niveau descriptif avec 8 images appelées « descripteurs de contenus » (langage grossier, discrimination, peur, violence, drogues, sex, jeux de hasard, achats intégrés).

### Comment sont évalués les jeux vidéo selon la méthode PEGI ?

1. Avant toute commercialisation, les éditeurs de jeux doivent remplir un formulaire.
2. Selon les réponses apportées, une classification provisoire est attribuée automatiquement au jeu avec une classe d'âge et des descripteurs de contenu
3. Les jeux sont ensuite examinés finement par les administrateurs de la PEGI
4. La classification de départ est modifiée ou confirmée par les administrateurs
5. L'éditeur est alors autorisé à apposer sur le boîtier du jeu les logo correspondant à la classe d'âge et les descripteurs













Un moteur présent sur <https://pegi.info/fr> vous indiquera à quelle classe PEGI appartient un jeu. Il vous suffit pour cela de saisir le nom du jeu au niveau du moteur et de valider !

### La classification PEGI

#### Les pictogrammes correspondant aux différentes classes d'âge



Avec cette classification, le contenu du jeu est considéré comme adapté à toutes les classes d'âge. Le jeu ne doit pas comporter de sons ou d'images susceptibles d'effrayer ou de faire peur à de jeunes enfants. Les formes de violence très modérées dans un contexte comique ou enfantin sont acceptables. Le jeu ne doit faire entendre aucun langage grossier.

	<p>Les contenus présentant des scènes ou sons potentiellement effrayants se retrouvent dans cette classe. Avec une classification PEGI 7 des scènes de violence très modérées (une violence implicite, non détaillée ou non réaliste) peuvent être autorisées.</p>
	<p>Des jeux vidéo montrant de la violence sous une forme plus graphique par rapport à des personnages imaginaires et/ou une violence non graphique envers des personnages à figure humaine entrent dans cette classe d'âge. Des insinuations à caractère sexuel ou des postures de type sexuelles peuvent être présentes, mais dans cette catégorie les grossièretés doivent rester légères. Les jeux d'argent tels qu'ils se déroulent normalement dans le monde réel, dans les casinos ou dans les salles de jeux de hasard, sont également autorisés (par exemple les jeux de cartes qui, dans le monde réel, seraient joués pour de l'argent).</p>
	<p>Cette classification s'applique lorsque la représentation de la violence (ou d'un contact sexuel) atteint un niveau semblable à celui que l'on retrouverait dans la réalité. Les jeux classés dans la catégorie 16 peuvent contenir un langage grossier plus extrême, des jeux de hasard, ainsi qu'une consommation de tabac, d'alcool ou de drogues.</p>
	<p>La classification destinée aux adultes s'applique lorsque le degré de violence atteint un niveau où il rejoint une représentation de violence crue, de meurtre apparemment sans motivation ou de violence contre des personnages sans défense. La glorification des drogues illégales et les contacts sexuels explicites entrent également dans cette tranche d'âge.</p>
<b>Les descripteurs</b>	
	<p>Langage grossier - Le jeu contient un langage grossier. Ce descripteur peut apparaître sur les jeux classés PEGI 12 (grossièreté légère), PEGI 16 (jurons à caractère sexuel ou blasphèmes) ou PEGI 18 (jurons à caractère sexuel ou blasphèmes).</p>
	<p>Discrimination - Le jeu contient des représentations ethniques, religieuses, nationalistes, de genre ou autres stéréotypes susceptibles d'encourager la haine. Ce contenu est toujours limité à la classification PEGI 18 (et susceptible d'enfreindre la législation pénale nationale).</p>
	<p>Drogue - Le jeu se réfère à ou décrit la consommation de drogues illégales, d'alcool ou de tabac. Les jeux sur lesquels apparaissent ce descripteur de contenu sont toujours classés PEGI 16 ou PEGI 18.</p>
	<p>Peur - Ce descripteur peut apparaître sur des jeux PEGI 7 s'ils contiennent des images ou des sons susceptibles d'effrayer ou de faire peur aux jeunes enfants, ou sur des jeux PEGI 12 s'ils contiennent des sons ou des effets horrifiants (mais sans aucun contenu violent).</p>
	<p>Jeux de hasard - Le jeu présente des contenus qui encouragent ou enseignent les jeux de hasard. Ces simulations de jeux concernent les jeux de hasard qui ont normalement lieu dans les casinos ou les salles de jeux de hasard. Les jeux ayant ce type de contenus sont classés PEGI 12, PEGI 16 ou PEGI 18.</p>
	<p>Achats intégrés - Depuis septembre 2018, PEGI attribue aux jeux vidéo concernés le descripteur de contenu « achats intégrés ». Une zone de texte sera désormais ajoutée pour fournir des informations supplémentaires si le jeu propose des objets aléatoires payants. Ils comprennent toutes les offres dans le jeu pour acheter des produits numériques ou des primes pour lesquels les joueurs ne savent pas exactement ce qu'ils obtiennent avant l'achat (par exemple, des boîtes à butin, des packs de cartes, des roues de loterie). Selon le jeu, ces objets peuvent être purement cosmétiques ou avoir une valeur fonctionnelle : ils peuvent inclure des personnages supplémentaires, des tenues et d'autres améliorations d'apparence, mais aussi des outils ou des armes, etc. Ils peuvent débloquer des niveaux supplémentaires, ajouter de nouvelles compétences ou fournir des améliorations de performances. Les « contenus aléatoires payants » sont ceux qui peuvent être achetés directement avec de l'argent réel et / ou ceux qui peuvent être échangés contre une monnaie virtuelle dans le jeu (monnaie qui elle-même peut être achetée directement avec de l'argent réel). Si un jeu n'inclut pas ces contenus aléatoires payants, mais contient juste des offres d'achats intégrés dans le jeu, seul s'affichera le descripteur d'achats intégrés.</p>
	<p>Violence - Le jeu contient des scènes de violence. Dans les jeux classés PEGI 7, les scènes de violence ne peuvent être ni réalistes ni détaillées. Les jeux PEGI 12 peuvent contenir de la violence dans un environnement imaginaire ou une violence non réaliste par rapport à des personnages à figure humaine, alors que les jeux classés PEGI 16 ou 18 contiennent des scènes de violence de plus en plus réalistes.</p>
	<p>Sexe - Ce descripteur peut accompagner une classification PEGI 12 si le jeu contient des positions ou des insinuations à caractère sexuel, une classification PEGI 16 s'il contient des scènes de nudité ou des rapports sexuels sans organes génitaux visibles ou une classification PEGI 18 s'il contient une activité sexuelle explicite. Les scènes de nudité dans un environnement non sexuel n'exigent aucune classification par âge spécifique et ce descripteur n'est pas nécessaire.</p>

## Et les jeux et applications proposés par les vitrines numériques ?

L'évaluation des jeux et applications proposés en téléchargement sur les vitrines numériques comme le Play Store de Google qui propose chaque jour des milliers de nouveaux contenus et leurs mises à jour, nécessite une méthode plus souple. C'est l'IARC (Internationale Âge Rating Coalition) rassemblant une coalition d'organismes de classification présents en Europe, en Australie, au Brésil, en Amérique du Nord et en Corée du Sud qui vérifie la classification des contenus, classification basée sur des systèmes existant dans différents pays.

Dans un premier temps, c'est le développeur du jeu ou de l'application qui indique à partir d'un questionnaire, la classification et ce, pour chaque territoire. En Europe, c'est le système PEGI des jeux vidéo qui est utilisée depuis 2015.

Les instances locales de l'IARC vérifient ensuite la pertinence de chaque classification sur leur territoire et la modifient si nécessaire.

À vos manettes !